



Ostrum Sustainable Trésorerie I (EUR)

C - FR0010369835

■ PRINCIPE D'INVESTISSEMENT ISR

Ostrum Sustainable Trésorerie Euro est investi en titres de créances de haute qualité de crédit, selon l'évaluation et la méthodologie de Ostrum Asset Management, qui sont émis par des États ou des sociétés répondant aux critères ISR. Le fonds met en oeuvre une gestion active de l'allocation taux fixe / taux variable.

Le portefeuille de Ostrum Sustainable Trésorerie Euro est géré selon une approche "Sélection ESG" consistant à investir dans des titres présentant à la fois un profil financier attractif et des pratiques ESG de qualité (Environnemental, Social/Sociétal ou de Gouvernance).

Ostrum Asset Management a fait le choix d'une évaluation ESG absolue assumant ainsi les disparités sectorielles pouvant résulter de l'analyse : les émetteurs dont les activités sont bien positionnées au regard des enjeux du développement durable seront en moyenne mieux notés que ceux opérant dans des secteurs à risque. À l'issue de cette analyse, une recommandation ISR est attribuée à chaque émetteur ("Worst Offender", "Négatif", "Risque", "Neutre", "Positif", "Engagé").

La description des critères d'éligibilité, des sources et des méthodologies de calcul est détaillée dans la page suivante.

■ INDICATEUR DE RÉFÉRENCE Depuis le 07/09/2006

100,00% EONIA Capitalisé

■ PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

Durée minimum de placement recommandée

Jour le jour

■ GÉRANT PRINCIPAL

Evelyn SENCE



GÉRANT ASSOCIÉ

Didier LACOMBE

■ ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net (Euro)

2 872 235 057

Valeur liquidative (EUR)

Part (C)

112 491,8557

■ PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

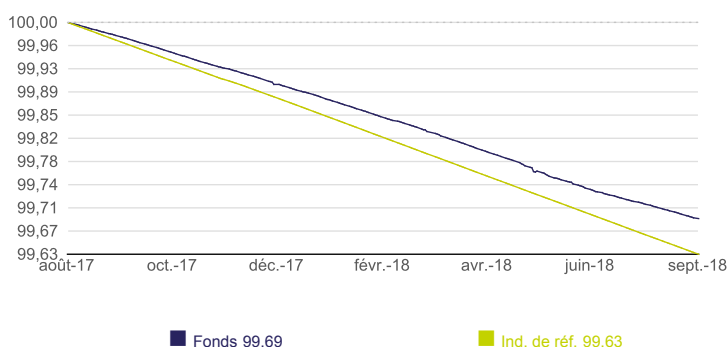
	1 mois	3 mois	Début année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-0,02	-0,07	-0,21	-0,31	-0,47	-0,08
Indicateur de référence	-0,03	-0,09	-0,25	-0,37	-0,98	-0,90
Ecart de performance	0,01	0,02	0,03	0,06	0,51	0,82

■ PERFORMANCES ANNUALISÉES

Période	Date de calcul	VL	Performance annualisée *		
			Portefeuille	Ind. de réf.	Écart
1 semaine	26/08/2018	112 497,0097	-0,24	-0,35	0,12
1 mois	31/07/2018	112 519,5639	-0,27	-0,36	0,09
3 mois	31/05/2018	112 576,2649	-0,29	-0,36	0,07
6 mois	28/02/2018	112 674,2981	-0,31	-0,36	0,05
Début année	01/01/2018	112 730,3534	-0,31	-0,36	0,05
1 an	31/08/2017	112 840,6835	-0,31	-0,37	0,06
3 ans	31/08/2015	113 018,8403	-0,16	-0,33	0,17
5 ans	01/09/2013	112 582,8576	-0,02	-0,18	0,16

* Pour les périodicités inférieures à 365 jours, les performances annualisées sont calculées selon la méthode linéaire (base 360), et pour les périodicités supérieures ou égales à 365 jours, selon la méthode actuarielle (base 365).

■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE - (base 100 Au 31/08/2017)



Les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

■ INDICATEURS DE RISQUE (%)

Données hebdomadaires glissantes

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée Fonds	0,01	0,02	0,03
Volatilité annualisée de l'ind. de réf.	0,01	0,01	0,03

* Taux sans risque : Performance de l'EONIA capitalisé annualisée sur la période


MONÉTAIRES

REPORTING MENSUEL 02/09/2018

Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

■ RÉPARTITION PAR TYPES D'INSTRUMENTS

Instruments	Poids
Euro commercial paper	42,87
Obligations	28,43
Certificats de Dépôt	15,59
Billets de trésorerie	8,42
OPCVM monétaires	2,94
BMTN&EMTN	1,74
Liquidités & Assimilés	0,01
Total	100,00

en % de l'actif net

■ RÉPARTITION SECTORIELLE

Nomenclature Barclays

Secteurs	Poids
Banques	29,77
Biens de consommation cycliques	12,31
Services collectifs	10,18
Industrie de base	8,47
Biens de consommation non cycliques	7,59
Biens d'Equiptement	7,29
Télécommunications	5,76
Immobilier	3,66
Technologie et Electronique	2,96
OPCVM monétaires	2,94
Obligations foncières	1,39
Energie	1,39
Médias	1,32
Services financiers	1,11
Transport	1,06
Services	0,99
Santé	0,92
Assurance	0,88
Liquidités & Assimilés	0,01
Total	100,00

en % de l'actif

■ DVMP (ANNÉES) **0,39**
■ DVMP (JOURS) **142**
■ MMP (ANNÉES) **0,09**
■ MMP (JOURS) **32**

WAL - ou DVMP (Weighted Average Life - Durée de Vie Moyenne Pondérée) : la WAL correspond à la moyenne (pondérée par le poids de chaque ligne) de la durée de vie résiduelle jusqu'à la date d'extinction, de l'ensemble des titres composant le portefeuille. Pour les titres munis d'option de remboursement anticipé du principal à l'initiative du porteur (put), on retient la maturité finale du titre, de même que pour les titres à taux révisable. La WAL est utilisée pour évaluer le risque crédit, dans la mesure où celui-ci augmente avec l'allongement de la durée résiduelle jusqu'au remboursement. La WAL permet également d'estimer le risque de liquidité.

WAM - ou MMP (Weighted Average Maturity - Maturité Moyenne Pondérée) : la WAM correspond à la moyenne (pondérée par le poids de chaque ligne) de la durée de vie jusqu'à la date d'échéance, de l'ensemble des titres composant le portefeuille. Toutefois, la date d'échéance retenue pour un titre à taux révisable correspond à la prochaine date de fixation du coupon (date de reset), et non à la date d'échéance légale. Pour les titres munis d'option de remboursement anticipé du principal à l'initiative du porteur (put), on retient la prochaine date de remboursement du principal, dans l'hypothèse où l'option serait exercée, et non la maturité légale des titres. En pratique, la WAM reflète la sensibilité d'un OPCVM monétaire au risque de taux.

■ RÉPARTITION PAR RATINGS CT / DURÉES DE VIE *

	1J	2J-1 S	1S-1M	1-2 M	2-3 M	3-6 M	6-9 M	9M-397.398J-2A	Total	
A-1+	-	0,46	0,77	1,39	0,19	1,36	0,56	-	0,51	5,23
A-1	-	1,67	2,50	3,28	2,28	6,77	0,87	6,16	3,88	27,40
A-2	0,82	5,22	14,06	14,24	5,10	6,15	4,06	2,82	3,55	56,02
A-3	-	-	0,58	0,24	0,30	-	-	-	-	1,12
ST2	-	-	1,15	0,28	0,84	0,52	-	0,38	-	3,17
Rating LT uniquement	-	0,14	0,46	0,42	0,45	1,07	1,28	0,28	-	4,10
Liquidités & Assimilés	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	0,01
OPCVM monétaires	-	-	-	0,23	-	0,00	2,71	-	-	2,94
Total	0.83	7.49	19.52	20.08	9.16	15.86	9.47	9.64	7.93	100.00

en % de l'actif net

■ RÉPARTITION PAR RATINGS LT / DURÉES DE VIE *

	1J	2J-1 S	1S-1M	1-2 M	2-3 M	3-6 M	6-9 M	9M-397.398J-2A	Total	
A+	-	0,46	0,38	1,39	0,75	1,37	0,56	-	1,73	6,65
A	-	1,67	2,89	0,80	1,08	6,44	1,08	6,44	2,20	22,60
A-	0,70	1,18	2,61	4,41	1,36	1,86	0,03	2,08	1,95	16,19
BBB+	0,13	2,33	7,09	4,41	2,31	2,98	2,91	0,14	1,52	23,82
BBB	-	1,85	4,11	4,56	1,73	1,89	2,18	0,60	0,52	17,44
BBB-	-	-	0,37	0,80	0,12	-	-	-	-	1,30
Rating CT uniquement	-	-	2,07	3,47	1,81	1,32	-	0,38	-	9,06
Liquidités & Assimilés	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	0,01
OPCVM monétaires	-	-	-	0,23	-	0,00	2,71	-	-	2,94
Total	0.83	7.49	19.52	20.08	9.16	15.86	9.47	9.64	7.93	100.00

en % de l'actif net

■ STRUCTURE FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE

Libellé	Poids
Taux fixe	46.57
2J-1 S	6.14
1S-1M	16.42
1-2 M	14.04
2-3 M	6.29
3-6 M	3.64
6-9 M	0.03
Taux révisable	23.96
Taux variable	26.35
Liquidités & Assimilés	0.18
OPCVM monétaires	2.94
1-2 M	0.23
3-6 M	0.00
6-9 M	2.71
Total	100.00

en % de l'actif net

Notation interne

La notation interne utilisée dans le présent document est le fondement des règles d'éligibilité d'Ostrum Asset Management et du système de détermination des autorisations pour les émetteurs. Cette notation est déterminée à partir des notations externes attribuées par les trois grandes agences de notation, dites de référence (Standard & Poor's, Moody's, Fitch Ratings).

Sur les émissions, une mise sous surveillance avec implication négative entraîne une dégradation systématique d'un cran, pour le rating titre de l'agence concernée. De même, le rating émetteur est éventuellement dégradé d'un cran, en fonction du rang de séniorité du titre qui lui est attaché.

Cette notation correspond au rating le plus défavorable des notations externes attribuées par les 3 agences.

Pour le présent document, les notations suivantes sont exploitées pour le calcul de la notation interne : Notation émission pour les titrisations. Notation émetteur pour l'ensemble des autres titres.



Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

■ COMMENTAIRE DE GESTION

Lors de sa réunion du 26 juillet, la BCE a laissé à nouveau ses taux directeurs inchangés: taux «refi» à 0%, taux de facilité de dépôt à -0.40% et taux de facilité de prêt marginal à 0.25%. Concernant l'évolution de ces taux, la BCE a repris la formulation utilisée lors de son meeting précédent de juin indiquant que ses taux d'intérêt demeuraient sur leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019. Elle a en revanche confirmé la fin anticipée de sa politique non conventionnelle d'achats de titres sur le marché («QE») pour la fin de l'année, le rythme mensuel de celui-ci actuellement, fixé à 30Mds€ jusqu'à fin septembre 2018, devant ensuite passer à 15Mds€.

Pour ce qui est des achats de titres réalisés par la BCE (PSPP, ABSPP, CBPP3, CSPP) dans le cadre de ses divers programmes, le stock de ceux-ci est toujours en hausse s'élevant à 2 510Mds€ fin août contre 2 487Mds€ fin juillet (2 286Mds€ fin décembre 2017, 1 538Mds€ fin décembre 2016 et 652Mds€ fin décembre 2015). Quant à l'excédent de liquidités théorique à la même date, il s'élevait à environ 1 897Mds€ contre 1 855Mds€ fin juillet (1 779Mds€ fin décembre 2017, 1 239Mds€ fin décembre 2016 et 659Mds€ fin décembre 2015).

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, elle s'est finalement affichée à +0.4% au 2ème trimestre 2018, identique à celle du 1er trimestre. En glissement annuel, autrement dit par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, la croissance décélère en revanche sensiblement passant de 2.5% fin mars à 2.2% fin juin. De même, selon une première estimation d'Eurostat, l'inflation a ralenti en zone euro. Ainsi, le taux annuel d'inflation a atteint 2% en août contre 2.1% en juillet. Elle demeure cependant sur le niveau objectif de moyen terme de la BCE de 2%. Toutefois, hors énergie, produits alimentaires frais, alcool et tabac, la hausse des prix s'affiche plus modestement à 1% en août contre 1.1% en juillet. Enfin, à 8.2% en juillet contre 8.3% en juin, 8.4% fin mai, 8.5% fin avril et 8.6% fin mars, le taux de chômage de la zone euro recule à nouveau et se situe au plus bas depuis novembre 2008. Ce chiffre cache cependant toujours de fortes disparités entre les 19 pays composant la zone euro: 5.2% en Allemagne (son plus bas niveau depuis la réunification en 1990!) et 19.5% en Grèce.

Dans ce contexte, en août, la moyenne mensuelle de l'Eonia s'affiche à -0.359% (-0.364% en juillet), celle du swap 1 an OIS à -0.3499% (-0.356% en juillet) et celle de l'Euribor 3 mois à -0.319% (-0.321% en juillet).

Pour ce qui est des taux obligataires de la zone euro, leurs comportements auront été très variés. Le taux du Bund 10 ans a sensiblement baissé passant de 0.44% fin juillet à 0.32% fin août dans un contexte de ralentissement de la croissance et de l'inflation en zone euro et de stagnation des marchés actions. Le taux du BONOS espagnol 10 ans a lui légèrement monté passant de 1.39% fin juillet à 1.46% fin août. En revanche, le taux du BTP italien 10 ans n'a cessé de progresser au cours du mois s'envolant de 2.72% fin juillet à 3.22% fin août en raison de nouvelles craintes de sortie de l'Italie de la zone euro en liaison avec les discussions à venir sur le niveau du déficit budgétaire.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, ils demeurent durablement installés en territoire négatif mais au-dessus de leurs plus bas début d'année. Ainsi la moyenne mensuelle des spreads contre Eonia à l'émission des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises continue sa remontée s'établissant à -4.5bps en août contre -4.9bps en juillet, -5.9bps en juin contre -5.7bps en mai, -6.6bps en avril, -7.8bps en mars, -9.8bps en février et -9.9bps en janvier qui était son plus bas historique. De même, l'écart mensuel moyen entre l'Euribor 3 mois et le swap à 3 mois contre taux au jour le jour, qui mesure le coût de la liquidité interbancaire sur cette durée, est demeuré inchangé d'un mois sur l'autre à 3.8bps tout en demeurant toujours sur des niveaux historiquement faibles.

Enfin, concernant l'ensemble du marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate 'générique', représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», est passé de +62bps fin juillet à +68bps fin août. Globalement, les spreads de crédit «corporates» européens continuent donc de légèrement se dégrader depuis leur plus bas de fin janvier (+43bps) en liaison avec une certaine érosion des marchés actions, une situation toujours tendue sur la dette d'état italienne et un contexte de guerre commerciale entre les USA et le reste du monde.

Conformément à l'objectif de gestion ISR de l'OPCVM, les émetteurs sélectionnés répondent de façon exigeante aux enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et aux enjeux de Gouvernance. Cette sélection s'opère à partir d'une liste d'émetteurs de premier plan perçus comme les plus solides, la durée de vie résiduelle des titres à l'acquisition ne pouvant excéder 2 ans.

A fin août, le poids des émetteurs « corporates » s'établit à 67.28% contre 68.22% de l'actif à fin juillet tandis que l'exposition au secteur bancaire ressort à 29.77% de l'actif contre 28.61% le mois dernier. Les encours sur dettes des émetteurs de l'Italie et de l'Espagne ressortent respectivement à 6.63% et 7.77% de l'actif fin août contre 6.69% et 7.91% fin juillet.

A fin août, la part des actifs de durée de vie résiduelle excédant 3 mois s'affiche à 42.90% contre 42.72% fin juillet. La WAL du fonds s'établit à 0.39 soit 142 jours contre 149 jours le mois dernier.

En termes d'allocation tactique, les investissements à taux fixe et révisable sont demeurés majoritaires. La part des titres à taux fixe et révisable s'élève respectivement à 46.57% et 23.96% de l'actif. Les investissements à taux variable indexé sur l'Eonia représentent 26.35% de l'actif. Le solde « Liquidités et Opvcvm » se situe à 3.12% de l'actif.

Sur le mois, la performance mensuelle annualisée de la part I est ressortie à -0.27%, soit une surperformance de 9 points de base par rapport à son indicateur de référence, l'Eonia.

Sur un an, la performance de la Part I s'établit à -0.31% soit Eonia +6bps.

De début à fin de mois, l'actif est passé de 2.833Md€ à 2.872Md€.

Dans les prochaines semaines, une grande attention sera portée à la liquidité du fonds et à la qualité des actifs détenus. Les émetteurs ayant les meilleures notations ISR seront à nouveau privilégiés.

Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

FOCUS EXTRA-FINANCIER

■ RÉPARTITION PAR RECOMMANDATION ISR

	Emetteurs privés	Emetteurs publics	Dépôts	Total
Engagé	7,6	-	-	7,6
Positif	46,9	-	-	46,9
Neutre	41,9	-	-	41,9
Risque	0,2	-	-	0,2
Négatif	0,4	-	-	0,4
Non suivi	-	-	-	-
Liquidité	-	-	-	0,0
OPCVM	-	-	-	2,9
Total				100,0

en % de l'actif net

■ NOTATION ISR DES ÉMETTEURS PRÉSENTS DANS LE PORTEFEUILLE

	Emetteurs privés	Emetteurs publics
Notation ISR moyenne *		
- pondérations réelles des émetteurs	6,6	0,0
- équi pondération des émetteurs	6,7	0,0
Notation ISR la plus haute	10,0	0,0
Notation ISR la plus basse	1,0	0,0

* Deux méthodes sont présentées : la première permet de calculer la notation moyenne en pondérant la note de chaque émetteur en fonction de son poids réel dans le portefeuille; la deuxième calcule la notation moyenne en accordant la même importance à chaque émetteur (équi pondération).

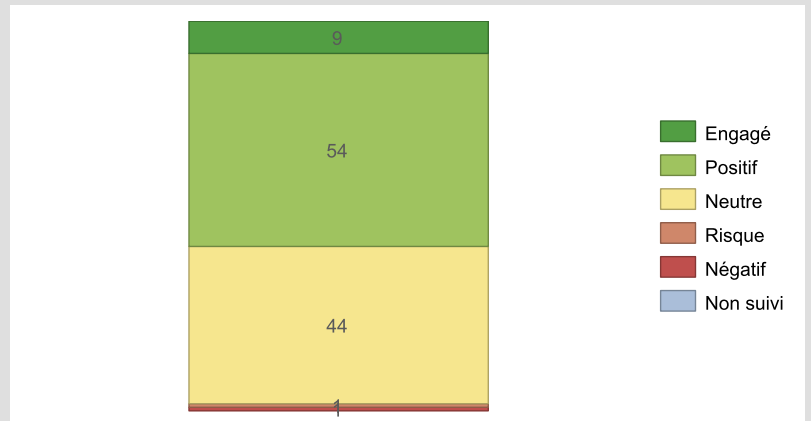
■ NOTATION ISR DES PRINCIPAUX ÉMETTEURS

emetteurs privés (hors dépôts)

Nom Groupe Emetteur	Poids	Notation ISR	Recommandation ISR
BPCE	7,1%	6.0	Neutre
VEOLIA ENVIRONNEMENT	3,7%	7.0	Positif
BMW FINANCE N.V.	3,7%	7.0	Positif
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA	3,1%	5.0	Neutre
VODAFONE GROUP P.L.C.	3,1%	8.0	Positif
KLEPIERRE	3,0%	7.0	Positif
BOUYGUES SA	2,5%	6.5	Neutre
INTESA SANPAOLO SPA/NEW YORK NY	2,4%	6.5	Neutre
FINANCIERE AGACHE SA	2,3%	4.5	Neutre
VOLVO TREASURY AB	2,1%	7.5	Positif

■ RÉPARTITION DES RECOMMANDATIONS ISR DES ÉMETTEURS PRIVÉS

en nombre d'émetteurs



■ GLOSSAIRE

Alpha	Surperformance d'un fonds par rapport à son indice de référence, exprimée en pourcentage. C'est un indicateur de la capacité du gérant à créer de la valeur, hors effet de marché. Ainsi, plus l'alpha est élevé, meilleures sont les performances du fonds par rapport à celles de son indice de référence.
Exposition du hors bilan en pourcentage de l'actif net	L'exposition globale d'un fonds intègre la somme des positions physiques et des positions hors bilan. Par opposition aux positions dites « physiques » (qui apparaissent comptablement dans l'inventaire du portefeuille), le Hors-bilan regroupe les positions prises sur les instruments financiers à terme comme les produits dérivés. Exemples de produits dérivés : contrats à terme, swaps, contrats d'options. Une limite maximale d'exposition Hors bilan est définie dans le prospectus.
Ratio de sharpe	Indicateur de la surperformance d'un produit par rapport à un taux sans risque, compte tenu du risque pris (volatilité du produit). Plus il est élevé, meilleur est le fonds.
Ratio d'information	Indicateur de la surperformance dégagée par le gérant (par rapport à son indice de référence), compte tenu du risque supplémentaire pris par le gérant par rapport à ce même indice (tracking error du fonds). Plus il est élevé, meilleur est le fonds.
Sensibilité	Indicateur du risque de taux lié à une obligation, la sensibilité indique la variation de valeur d'une obligation en fonction de l'évolution des taux d'intérêt. A noter : la sensibilité varie en sens inverse des taux d'intérêt. Ex : pour une sensibilité de 5, si les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur de l'obligation augmente de 5%.
Volatilité	Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.
Weighted Average Life	Durée de vie moyenne pondérée du portefeuille. Mesure le temps résiduel moyen jusqu'aux dates finales de remboursement des nominaux. Au sens de l'AMF, il s'agit de retenir pour chaque titre la date de durée de vie finale telle qu'indiquée dans la documentation juridique de l'émission. La WAL est donc une mesure qui permet de prendre en compte le risque de crédit et de liquidité qui n'apparaît pas toujours dans la WAM.
Weighted Average Maturity	Maturité moyenne pondérée du portefeuille. Mesure le temps résiduel moyen (de l'ensemble des titres en portefeuille pondérés de leur poids relatif) jusqu'aux prochaines révisions de taux. La WAM reflète la sensibilité du portefeuille au risque de taux. Pour les obligations à taux non révisable, la WAM égale la WAL.



Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

■ PHILOSOPHIE DE LA RECHERCHE ESG

Présentation de la philosophie de l'équipe de recherche ESG par son responsable Hervé Guez :



Pourquoi investir responsable ?

L'ISR est l'application du développement durable à l'investissement financier. Pour décliner ce concept, nous sommes partis de deux postulats et d'un constat :

- Le développement durable repose sur le souci des générations futures et donc du temps à horizon long. Or, un enchaînement de décisions prises seulement en fonction de préoccupations à court terme n'est pas optimal pour gérer les enjeux de long terme.

- Le développement durable repose aussi sur le souci des biens communs quantifiables ou non. Or, l'addition d'intérêts particuliers n'est pas optimale pour gérer les biens communs dans un intérêt général.

- Bien que la science et l'expérimentation en aient montré les importantes lacunes, nous constatons que la théorie financière dite "classique" continue de reposer sur des hypothèses de rationalité des agents et d'information parfaite. Cette théorie financière a ainsi conduit à développer des modèles mathématiques dits optimaux dans lesquels les décisions d'investissement sont prises en maximisant les intérêts particuliers quantifiables et à court terme.

Conscients de ces limites, **les investisseurs socialement responsables souhaitent donc repenser la finance en replaçant au cœur des décisions d'investissements l'impact que celles-ci peuvent avoir à long-terme sur notre modèle de développement humain** (basé sur la déclaration universelle des droits de l'homme). De plus, ce modèle de développement doit dorénavant faire face à un nouvel enjeu : préserver le capital naturel sur lequel il s'appuie - biodiversité et ressources non renouvelables, aujourd'hui menacé par l'explosion du progrès technique et de la croissance démographique.

Il s'agit donc de trouver une nouvelle voie dans laquelle l'économie et son financement se réinventent pour se replacer au service d'un modèle de développement humain conscient des nouveaux enjeux environnementaux. En parallèle de changements institutionnels (nouvelles réglementations) et individuels (nouvelles attentes des consommateurs), cette transition nécessite une implication majeure des entreprises sur leur périmètre de responsabilité. De la même façon, les investisseurs responsables, particuliers et institutionnels soucieux de préserver leur épargne sur le long terme, souhaitent intégrer la qualité des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leurs décisions de financement ou d'investissement.

Comment investir responsable ?

En investissant dans des entreprises dont la sélection résulte, en plus d'une analyse financière traditionnelle, d'une analyse ESG reposant sur trois piliers interdépendants et cohérents avec les objectifs de soutenabilité définis précédemment. Ces trois piliers sont :

- une analyse **Environnementale**
- une analyse **Sociale**.
- une analyse de **Gouvernance** questionnant le modèle de création de valeur financière de l'entreprise afin de s'assurer qu'il soit orienté vers le long-terme, et qu'il associe dirigeants, salariés et actionnaires autour d'un projet commun respectant les autres parties prenantes via une politique de responsabilité sociale d'entreprise pertinente et performante.

Concernant les piliers E et S, l'analyse porte sur les risques et opportunités pour évaluer positivement les entreprises qui réduisent leurs externalités négatives et/ou développent leurs externalités positives environnementales et sociales. Cette analyse repose sur une approche en "cycle de vie", couvrant aussi bien le périmètre direct de production que les éléments en amont et aval de la filière (approche du "berceau à la tombe"). Seuls les risques et opportunités les plus pertinents au sein de chaque secteur sont retenus pour ne pas diluer les travaux d'analyse.

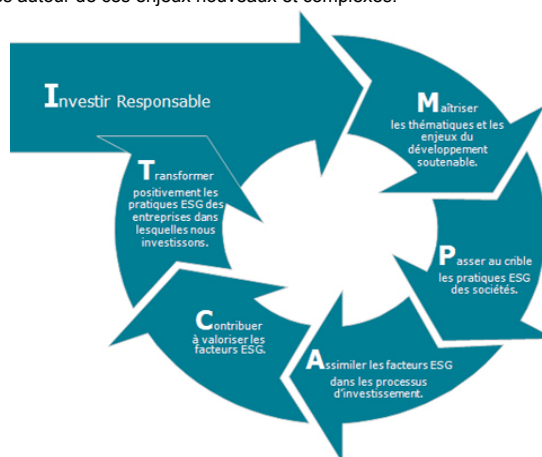
Ainsi, notre système d'évaluation ESG propriétaire repose sur une approche de conviction, globale, absolue et pragmatique de laquelle résultent des biais sectoriels.

Nos recommandations sont globalement positives sur les secteurs offrant des solutions au développement durable (acteurs de l'industrie solaire) et globalement négatives sur ceux accroissant les risques (tabac, armement...).

Cette approche analytique **conduit aux décisions d'investissements et constitue le socle de l'exercice éclairé de nos droits de vote et de la mise en oeuvre de notre politique d'engagement**. Elle consiste à conduire un dialogue ciblé, constructif et régulier avec les émetteurs en vue de les inciter à améliorer leurs pratiques ESG.

Nos investissements retrouvent ainsi du sens en participant à la construction d'un cercle vertueux profitable à tous sur le long-terme et cherchent à capter les opportunités d'investissements soutenables d'un monde qui change.

La mise en oeuvre de cette approche, fruit de la réflexion collective de l'équipe de recherche ESG, ne peut se faire qu'avec l'implication d'équipes d'analystes et de gérants disposant des moyens adéquats et mobilisés autour de ces enjeux nouveaux et complexes.





Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

L'ISR CHEZ OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Comment les émetteurs sont-ils évalués par Ostrum AM sur les dimensions ESG ?

Ostrum Asset Management a fait le choix d'une évaluation ESG absolue assumant ainsi les disparités sectorielles pouvant résulter de l'analyse. Ainsi, les valeurs dont les activités sont bien positionnées au regard des enjeux du développement durable seront en moyenne mieux notées que celles opérant dans des secteurs à risque.

Les émetteurs sont évalués par l'équipe de recherche extra-financière selon un processus en quatre étapes :

Etape 1 : Définition d'une grille d'analyse ESG homogène constituant un socle commun pour l'ensemble des analystes extra-financiers permettant une évaluation absolue.

Etape 2 : Pour chaque secteur, réalisation d'études approfondies établissant pour chacun des 3 "piliers", Environnemental, Social/ Sociétal et de Gouvernance une liste d'enjeux clés du secteur et appréciation de l'importance relative des 3 piliers dans l'évaluation globale des émetteurs en question.

Etape 3 : Pour chaque émetteur, évaluation sur chacun des 3 piliers via une évaluation sur une échelle de 1 à 10 et une recommandation (Risque, Neutre ou Positif) :



Etape 4 : Pour chaque émetteur, établissement d'une évaluation et d'une recommandation globales reposant sur une priorisation des évaluations des trois piliers en fonction de leur importance relative par secteur. Concrètement, l'échelle des notes/recommandations globales est la suivante pour chaque émetteur :

Veille intensif	Score Agence	Très Faible					Très élevé
	Evaluation chiffrée ESG	0	[0 ; 2]	[2 ; 4]	[4 ; 6]	[6 ; 8]	[8 ; 10]
	Recommandation ESG	Worst Offender	Négatif	Risque	Neutre	Positif	Engagé
	Profil de la société	Sociétés enfreignant fortement les principes du Pacte Mondial de l'ONU.	Sociétés très déficientes ou à très fort risque sur les trois piliers d'analyse ESG.	Sociétés présentant des démarches RSE et de Gouvernance déficientes ou à risque.	Sociétés présentant des pratiques E et S suffisantes pour répondre aux risques identifiés et des pratiques G ne créant pas de risque fort.	Sociétés présentant de bonnes pratiques ESG.	Bonnes pratiques ESG et stratégie des entreprises saisissant les opportunités offertes par le développement durable.



Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

Les évaluations et recommandations par pilier et au global peuvent résulter soit : - d'un niveau de suivi "Intensif" lorsque la recommandation repose systématiquement sur une analyse qualitative interne menée par les analystes extra-financiers, tenant particulièrement compte des enjeux prépondérants pour le secteur et des rencontres régulières avec le management des émetteurs analysés. - d'un niveau de suivi "Veille" lorsque les enjeux sont analysés en ayant recours à des agences de notation extra-financières avec une méthodologie permettant d'être le plus cohérent possible avec notre grille d'analyse propriétaire.

Les **Etats** bénéficient également d'une notation sur une échelle de 1 à 10 sur chacun des piliers E, S et G ainsi que d'une notation globale. Cependant, compte tenu des limites importantes des méthodologies et des données existantes sur les piliers E et S, seule la notation sur le pilier G, basée sur les indicateurs "World Governance Indicators" supervisés par la Banque Mondiale, est utilisée pour notre échelle de recommandation. Ainsi, les pays dont le score moyen des WGI est faible (i.e. inférieur à la moyenne moins l'écart-type de l'ensemble des pays) sont classés en "Risque" tandis que tous les autres pays sont classés en "Neutre".

Les **autres émetteurs** (supranationaux, collectivités publiques, agences, etc.) sont analysés selon le process Entreprises ou Etats en fonction de leurs caractéristiques juridiques et opérationnelles.

Critères de sélectivité et qualité ESG de la gestion monétaire ISR de Ostrum AM

Nous suivons la qualité ESG à différents niveaux : au niveau des émetteurs lors de la sélection des titres, et au niveau global du portefeuille.

Nous sélectionnons les émetteurs les mieux notés par l'équipe de recherche extra financière, en retenant uniquement comme titres éligibles ceux bénéficiant d'une recommandation "Neutre", "Positif" ou "Engagé".

Par ailleurs, le poids cumulé des émetteurs ne disposant pas d'une recommandation ISR est limité à 5% du portefeuille.

Les émetteurs domiciliés dans les États et Territoires Non Coopératifs tels que définis par le code général des impôts français ainsi que les pays ou territoires qui viendraient à figurer sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs de l'OCDE sont exclus de l'univers d'investissement.

Si la recommandation d'un émetteur est dégradée en dessous de "Neutre", le titre est vendu dans les meilleurs délais compte tenu des conditions de marché et dans un délai maximum de 3 mois.

La qualité ESG du portefeuille au niveau global est également suivie : l'évaluation globale du portefeuille a vocation à être supérieure à celle de l'indice sur une base équipondérée des émetteurs dans le portefeuille.



Ostrum Sustainable Tresorerie I (EUR)

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN :	IC - FR0010369835	Dépositaire	CACEIS BANK
Société de Gestion :	OSTRUM ASSET MANAGEMENT	Centralisateur :	CACEIS BANK
Forme juridique	Fonds Commun de Placement	Heure de centralisation :	12h30
Classification AMF :	Monétaires	Cours de valorisation :	Ouverture
Devise de référence :	EUR	Ordre effectué à :	Cours connu
Fréquence de valorisation	Quotidienne	Droits d'entrée (max.) % :	0,00
Affectation des résultats :	Capitalisation	Droits de sortie (max.) % :	0,00
Date de 1ère VL :	07/09/2006	Commission de surperformance % :	30,00
Eligible au PEA :	Non	Frais de gestion (max.) % :	0,10

MENTIONS LÉGALES

Document destiné aux clients non professionnels au sens de la Directive MIF (Marchés d'Instruments Financiers).

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions/parts exclusivement à certains types d'investisseurs.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le FIA étant un FIA nourricier, sa performance sera inférieure à celle de son fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

Les informations relatives au FIA ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale du FIA tel que le "Document d'Information Clé pour l'Investisseur" (DIC) disponible sur le site internet;

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés pour l'investisseur », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Ostrum Asset Management (www.ostrum.com) et des agents payeurs/représentants indiqués ci-après :

France : CACEIS Bank, 1-3, Place Valhubert 75013 PARIS

Allemagne : CACEIS Bank Germany Branch, Lilienthalallee 34 - 36, D-80939 München, Germany

Angleterre : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LONDON BRANCH, SG House, 41 Tower Hill, London EC3N 4SG, United Kingdom

Belgique : CACEIS Belgium, Avenue du Port/Havenlaan 86 Cb320 B-1000 Bruxelles Belgique

Italie : STATE STREET Bank International GmbH – Succursale Italia., Via Ferrante Aporti, 10 20125 Milano Italia

Luxembourg : CACEIS BANK Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg Grand-Duché du Luxembourg

Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, Zurich Branch, Badenerstrasse 567, P.O. Box 101, CH-8048 Zurich Switzerland

Autriche : Raiffeisen Bank International A.G. ; Am Stadtpark 9, 1030 Vienna Austria

Espagne : KPMG Abogados, S.L. ; Paseo de la Castellana 259 C, 28046, Madrid Spain

Suède: Mutual Funds Exchange, A.B. Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 STOCKHOLM, SWEDEN

Singapour: OSTRUM ASSET MANAGEMENT ASIA LIMITED 1 Robinson Road, #20-02 AIA Tower Singapore 048542

Chili: Cuprum AFP ; Bandera 236, piso 9 Santiago, Chile

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Ostrum Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris n°329 450 738 - 43, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris – Agrément AMF n°GP 90-009 en date du 22/05/1990 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros.